

[ACCUEIL / ACTUALITÉ / SOCIÉTÉ](#)[SOCIÉTÉ](#)

Fin de vie : « L'idée d'une mort “digne et choisie” est une fiction bourgeoise et libérale »

[Interview] L'Assemblée nationale examine depuis le 13 mai le projet de loi sur la fin de vie, le suicide assisté et l'euthanasie. Très rare voix de gauche à s'opposer à cette rupture éthique, le député PS Dominique Potier voit dans ce débat une bataille culturelle majeure.

Interview Félicité de Maupeou

Publié le 15/05/2024 à 09h41, mis à jour le 15/05/2024 à 09h41 • ⏱ Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



• SÉBASTIEN LEBAN POUR LA VIE

Depuis le 13 mai 2024, les 71 députés de la commission spéciale sur la fin de vie examinent les 21 articles du projet de loi annoncé par Emmanuel Macron, qui légalise le suicide assisté et l'euthanasie. Le texte arrivera dans l'hémicycle le 27 mai, pour un débat qui pourrait durer de longs mois.

Quel regard portez-vous sur ce texte ?

Il y a d'abord une grande déception sur les soins palliatifs pour lesquels nous n'avons pas ou peu d'éléments de programmation, si ce n'est l'évocation, à ce stade ambigu, des « maisons d'accompagnement ». Pourtant, si le suicide assisté et l'euthanasie sont légalisés, nous pourrions *a minima* avoir une ligne républicaine : que jamais une demande de mort ne soit la conséquence d'une absence de soins palliatifs.

En outre, je continue à regretter l'absence de deux lois distinctes, l'une pour les soins palliatifs, l'autre pour l'euthanasie. Il s'agit d'une faute démocratique majeure du gouvernement car tout justifiait qu'il y ait deux textes sur des échelles de droit si différentes, l'une faisant consensus, l'autre ouvrant un débat fondamental.

Dès lors les pauvres dispositions sur les soins palliatifs apparaissent comme des justificatifs à l'autre partie du texte sur l'euthanasie et le suicide assisté. Mêler ces deux sujets crée un malaise et relève d'une forme de manipulation, car si on vote contre la loi, on vote aussi contre les soins palliatifs. Enfin, je perçois dès à présent à quel point l'ouverture du suicide assisté et de l'euthanasie ne sera qu'une première étape.

A lire aussi : **Catherine Vautrin : « Ce texte sur la fin de vie tel qu'il est écrit et présenté, je n'ai pas de difficulté à le porter »**

Les partisans les plus radicaux de l'euthanasie vont soutenir cette loi – même s'ils la jugent insuffisante – car ils savent qu'elle permettra d'aller plus loin. Ces « radicaux tacticiens » se retrouvent étonnamment alliés avec des « prudents candides », qui soutiennent cette loi pour des cas exceptionnels en étant convaincus qu'il ne faut pas aller au-delà.

Comment êtes-vous sûr que nous ne parviendrons pas à rester dans l'exception ?

L'expérience des pays étrangers ayant légalisé l'euthanasie ou le suicide assisté le montre. Et les militants à l'origine de ce projet de loi, notamment l'ADMD, disent eux-mêmes qu'il s'agit d'une première étape. Il n'y aura pas de fin. Ce combat est profondément idéologique et repose sur une certaine vision de l'homme qui motive des conquêtes successives. Il se joue ici une bataille culturelle très puissante qu'il faut regarder dans le temps long.

Or il y a une forme de candeur chez ceux qui pensent qu'un modèle de suicide assisté et d'euthanasie « à la française », en demi-mesure, peut tenir. Ils seront emportés, car ils auront brisé la digue. Ce gouvernement libéral porte en cela une responsabilité immense. Il fallait tenir. Ce texte présente une rupture, même si le gouvernement entretient la fiction d'un continuum législatif. C'est faux : la loi Claeys-Leonetti a exploré le prolongement ultime des soins palliatifs, qui peuvent soulager jusqu'à accélérer la survenue de la mort, sans intentionnalité de la donner. Cette limite de l'intentionnalité est franchie avec ce projet de loi.

En quoi ce texte marque-t-il une rupture ?

Le refus de donner la mort est fondateur et appartient à l'immense sagesse dont la République a fait son héritage, et qu'elle a même exprimée par l'abolition de la peine de mort. Ce principe philosophique dit quelque chose d'une certaine idée de l'homme et de la vie qui ne peuvent entrer dans une logique comptable. La promesse de la République est celle des soins palliatifs : n'abandonner personne à la douleur et à la solitude. Y renoncer est une rupture symbolique mais aussi pratique. Car l'expérience des pays étrangers nous montre que le choix « libre » de sa mort est une fiction libérale : en réalité nous ne sommes pas égaux sur ce sujet.

A lire aussi : **Maladie de Charcot : « Ma priorité n'est pas de savoir comment je vais mourir, mais comment je vais vivre »**

Dans la vraie vie, les plus seuls et les plus pauvres sont l'objet d'une pression insidieuse à ne pas « peser », et sont prépondérants dans les demandes d'euthanasie et de suicide assisté. L'idée d'une mort « digne et choisie » est une fiction bourgeoise dont les milieux populaires seront les premières victimes. Ailleurs déjà, cette conquête infinie des droits individuels, qui nie notre interdépendance, se paye par un effondrement de l'expression de la fraternité que sont les soins palliatifs. On entend déjà certains à l'Assemblée défendre l'euthanasie pour les mineurs, pour ceux qui ont perdu leur autonomie, pour les détresses psychiques : ce qui s'ouvre provoque un vertige. Sans la boussole de la vulnérabilité, c'est toute la société qui est perdue.

Comment allez-vous vous positionner dans ce débat ?

Ce sujet confronte à un dilemme entre le refus absolu du texte en espérant inverser la tendance, ou le pragmatisme pour tenter de limiter ses effets. Par le biais des amendements, j'ai demandé, avec d'autres, la suppression des dispositions sur le suicide assisté et l'euthanasie, tout en présentant d'autres destinés à éviter le pire si le texte devait être voté, par exemple la réalisation du geste euthanasique par les proches.

Sur cette question, le doute s'est installé, y compris chez les partisans du texte. Autres points que nous défendrons : le suicide assisté et l'euthanasie ne peuvent pas avoir lieu à l'hôpital ou en Ehpad, et les soignants ne doivent pas y être mêlés. Mais le débat se joue aussi à un autre niveau : celui de la bataille culturelle, qui influe sur la manière dont la société mettra en œuvre et se saisira de la loi.

À gauche, seule une petite poignée de députés exprime ses inquiétudes et son opposition.

Effectivement. Mais si c'est cela le progressisme alors je veux bien être conservateur ! Certains à gauche réduisent l'opposition d'une poignée d'entre eux à leur conviction religieuse. C'est commode pour éviter la controverse anthropologique. En outre, il y a une forme de condescendance à présenter un croyant comme quelqu'un qui ne serait pas libre. J'assume, au cœur de la laïcité, les soubassements de ce qui m'anime et que je vis en cohérence avec mes convictions de gauche. J'invite mes contradicteurs à faire de même et à assumer les leurs.

Pourquoi un tel unanimisme à gauche en faveur de l'euthanasie ?

On assiste actuellement à gauche à l'édification d'un « nouveau progressisme » porté par certains haut-parleurs. Ils ne font pas l'unanimité. Qu'est-ce que le progrès ? La réponse ne doit pas être renvoyée à « plus de libertés individuelles » mais à un nouveau solidarisme.

A lire aussi : Fin de vie : « La loi ne doit pas empêcher de penser et de douter »

J'observe pour ma part, une quête de ce lien indéfectible et mystérieux qui relie la fragilité de la dignité humaine et celle de notre maison commune. Nous devons proposer une autre voie, celle de la justice et de la fraternité, à la manière des inventeurs des soins palliatifs qui ont révolutionné la fin de vie en refusant les cocktails lytiques banalisés dans les années 1970.

Pour sortir de cette fatalité, des pionniers humanistes ont inventé une médecine de la lutte contre la douleur et de fraternité. De ce point de vue, ce projet de loi est non seulement une rupture, mais même une régression.

Le débat sera long et les jeux semblent faits. Qu'en attendez-vous ?

Le pire n'est jamais sûr. Sur ce sujet, je ne peux pas me taire, même en étant très minoritaire dans mon camp. Il est important qu'au moins le doute prenne une place à gauche et au centre et que quelques-uns puissent dire leur opposition, contre vents et marées. J'espère trouver les mots justes.

Notamment pour les députés – dont je fais le pari qu'ils représentent au moins encore un tiers de l'Assemblée – qui sont encore dans l'interrogation. J'espère que ce débat aura lieu dans la profondeur, le respect et l'écoute qui présidaient à celui de la loi Claeys-Leonetti en 2016.

[Santé](#)
[Euthanasie](#)
[Fin de vie](#)
[Soins palliatifs](#)
[Mort](#)

Interview Félicité de Maupeou Actualités



Fin de vie : « L'idée d'une mort "digne et choisie" est une fiction bourgeoise et libérale »

Plan Écophyto : vers une réduction « cosmétique » des produits phytopharmaceutiques

Devenir secouriste pour les JO avec l'Ordre de Malte

De l'aide pour se reloger dans la douceur

Mort de Camille Lepage : le combat d'une mère

Doit-on se préparer à la guerre pour avoir la paix ?

La Corse sur le chemin cahoteux de l'autonomie

[Voir plus d'articles →](#)

Christianisme



Marc Trévidic : À la recherche de la Justice

Brocéliande, ses légendes, ses druides... et son curé

Méditation biblique : Christ en nous, Christ avec nous

Christian Aurenche : « Servir l'homme, c'est servir Dieu »

Évoquer la beauté du sacerdoce, plutôt que le besoin

Quand la flamme olympique embrasera Marseille

Les chrétiens de Gaza vont-ils disparaître ?

[Voir plus d'articles →](#)

Idées



Des bienfaits du « journaling » au quotidien

Reprendre souffle

« Méfiez-vous de la puissance »

Gravir la montagne et tutoyer le ciel

Pornographie, courage, tergiversons...

Les oui de nos vies

Du bon usage de la tapette à touristes

[Voir plus d'articles →](#)

Ma Vie



« Reines », « les Quatre âmes du coyote », « The Palace », « les Trois Fantastiques »... les sorties du 15 mai 2024

Gravir la montagne et tutoyer le ciel

« Les Neufs Fruits de l'Esprit saint », « La Confirmation à sa juste place »... : notre sélection de livres pour la Pentecôte

Ouverture du 77e festival de Cannes : La

Au Festival de Cannes, les marches des femmes

Patience, pédagogie, exigence : qu'est-ce qui fait un bon prof ?

Valérie Tong Cuong, Mikhail Rudy et

Croisette tangue

Véronique Ovaldé : les livres de la semaine

[Voir plus d'articles →](#)